CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ESS EN FRANCE

SITUATION AU 1ER SEMESTRE 2025

Pour rappel, l'ESS en France c'est :

2,7 millions de salariés



13,7 % des emplois salariés du secteur privé



152 000 entreprises employeuses sur tous les territoires

Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE-Flores 2021

EDITORIAL



Benoît Hamon
Président d'ESS France

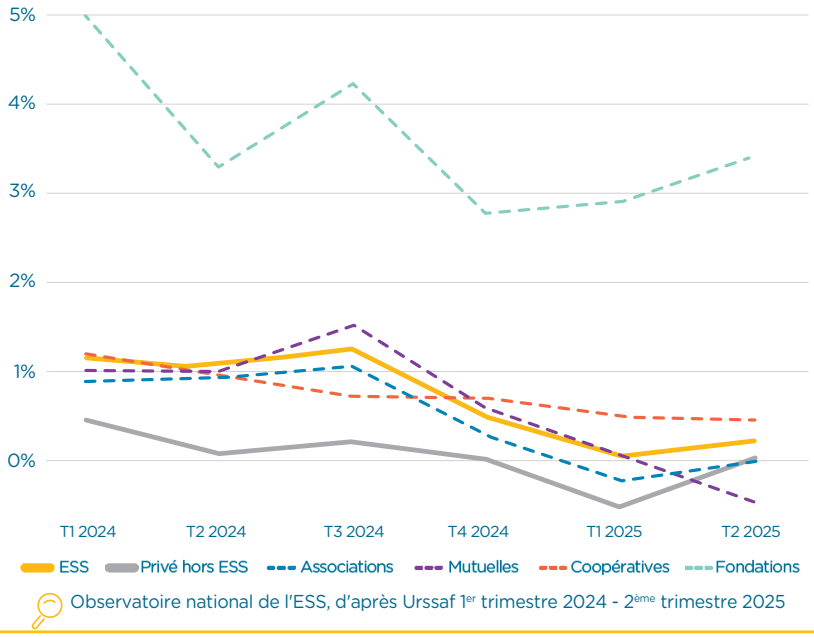
« Si les chiffres de cette note de conjoncture confirment un essoufflement de la dynamique d'emploi, il est de notre devoir de lire au-delà des statistiques de ce seul premier semestre. Les indicateurs bruts masquent à ce jour l'effet combiné des difficultés de terrain qui se sont poursuivies au deuxième semestre et des coupes budgétaires anticipées pour 2026. Nous voyons en région des signaux faibles : les plans sociaux dans les grandes associations ont déjà commencé et Le Mouvement Associatif estime que 90 000 emplois sont menacés du fait des difficultés de trésorerie dans son champ. Ce ralentissement est sur le point de se transformer en un choc social de grande ampleur, frappant d'abord les plus précaires que l'ESS accompagne au quotidien. Il est urgent de revoir radicalement le financement de la solidarité pour éviter une régression durable. »

UN ESSOUFFLEMENT DE LA DYNAMIQUE D'EMPLOI

+ 5 101

c'est le solde net d'emplois dans l'ESS sur un an à fin juin 2025

Taux de croissance de l'emploi en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Observatoire national de l'ESS, d'après Urssaf 1er trimestre 2024 - 2ème trimestre 2025

Au premier semestre 2025, les structures de l'ESS voient leurs effectifs stagner, affichant 0% au premier trimestre et +0,2% au second. Le solde net d'emplois a été divisé par deux par rapport à fin décembre 2024 révélant une période d'essoufflement. Ce chiffre recouvre des dynamiques contrastées selon les familles de l'ESS : les associations et les mutuelles ont enregistré des pertes nettes ou une stagnation de l'emploi sur les deux premiers trimestres 2025, en partie compensées par les bons résultats des fondations. Par ailleurs, certains secteurs connaissent des pertes d'emplois importantes comme la promotion d'événements sportifs et la formation pour adultes.

La diminution des effectifs associatifs au premier semestre 2025 contribue fortement à la stagnation des effectifs de l'ESS. Il faut remonter au cœur de la crise COVID, au quatrième trimestre 2020, pour observer une baisse des emplois associatifs sur un an (-1,2%). Depuis, l'évolution des emplois associatifs restait positive.

Les mutuelles affichent une croissance de l'emploi presque nulle au premier trimestre 2025 puis négative au deuxième. L'emploi mutualiste semble repartir sur un cycle de baisse déjà observé dans la conjoncture de 2022.

Les coopératives maintiennent une croissance modérée de leurs effectifs, de l'ordre de +0,5% au premier et au deuxième trimestre 2025. Les effectifs des fondations maintiennent pour leur part une forte croissance de l'ordre de +3% sur le premier semestre 2025.

Cette tendance à la stagnation de l'emploi observée dans l'ESS est encore plus marquée dans le privé hors ESS, où la croissance des effectifs n'est que de +0,04% au deuxième trimestre 2025, corroborant l'état d'une conjoncture caractérisée par « pas de confiance, un peu de croissance ».[1]

Dans ce contexte d'essoufflement de la dynamique de l'emploi, l'URSSAF souligne que la conjoncture économique française globale est marquée par des déclarations d'embauches en CDI qui progressent de +7,4% sur un an, tandis que celles en CDD de plus d'un mois reculent de -8,2% (baromètre à fin juillet 2025).[2]

1 • https://www.insee.fr/fr/statistiques/8638823 / 2 • https://www.urssaf.org/accueil/statistiques/nos-etudes-et-analyses/notre-publication-mensuelle/barometres-2025/indicateurs-urssaf-fin-juil2025.html

UNE BAISSE DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS MUTUALISTES ET COOPÉRATIFS

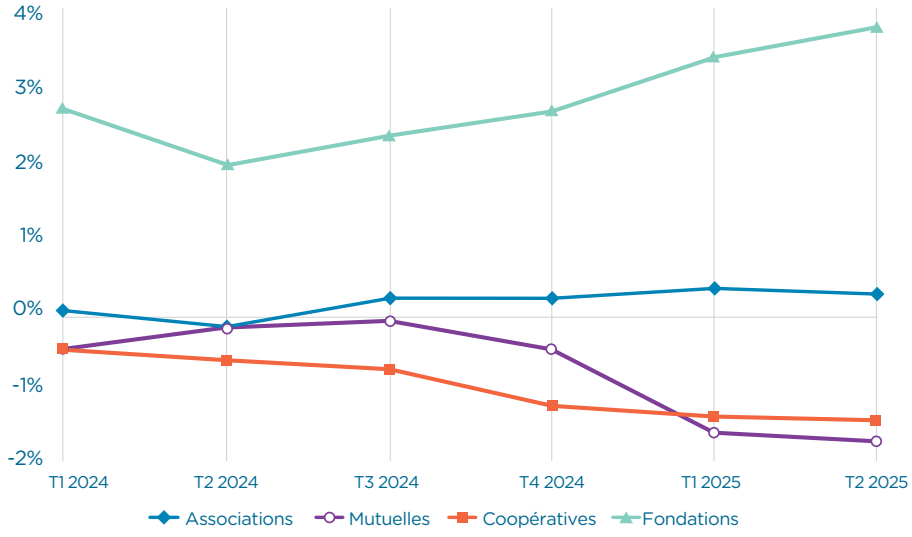
Au deuxième trimestre 2025, le nombre d'établissements dans l'ESS augmente de +0,04%, avec des dynamiques contrastées selon les familles. La croissance du nombre d'associations, après un léger recul début 2024 (-0,1% au premier trimestre, -0,3% au deuxième trimestre), se stabilise (+0,1% au troisième et au quatrième trimestre 2024, +0,2% au deuxième trimestre 2025) indiquant une adaptation progressive à un contexte économique difficile.

Le nombre d'établissements coopératifs connaît une baisse continue, passant de -0,6% au premier trimestre 2024 à -1,5% au premier et au deuxième trimestre 2025. Les mutuelles suivent une tendance similaire, avec un déclin marqué en 2025 (-1,7% au premier trimestre, -1,8% au deuxième trimestre).

À l'inverse, l'augmentation du nombre de fondations bénéficie d'une croissance soutenue, atteignant +3,8% au deuxième trimestre 2025, grâce à leur ancrage dans des secteurs porteurs comme le sanitaire et social.

Ces évolutions soulignent que la tendance à la consolidation se poursuit. Elles sont d'autant plus sensibles que les créations d'établissements dans l'ESS sont inégalement réparties sur le territoire, avec par exemple une dynamique de création d'associations plus importante dans le sud que dans le nord.[3]

Taux de croissance du nombre d'établissements par trimestre en glissement annuel dans les familles de l'ESS



Observatoire national de l'ESS, d'après Urssaf 1er trimestre 2024 - 2ème trimestre 2025

3 • « La France associative en mouvement 2025 » - Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - p. 9 : https://www.associations.gouv.fr/la-france-associative-en-mouvement-2025

UN ESSOUFFLEMENT DE L'EMPLOI AVEC DES SPÉCIFICITÉS SECTORIELLES

L'emploi associatif a baissé au premier trimestre 2025 (-0,2%) et stagné au deuxième trimestre (0,0%). Les secteurs associatifs qui ont enregistré les baisses les plus fortes de leurs effectifs sont : la formation continue pour adultes qui a subi une diminution de -1772 emplois et les activités liées à la promotion de manifestations sportives qui ont vu leurs effectifs associatifs être réduits de -3044 sur un an.

Ces baisses sont compensées, en partie seulement, par une dynamique de hausse des effectifs principalement portée par les activités du secteur sanitaire et social. Ainsi, l'hébergement social pour enfants en difficulté a enregistré une augmentation de +1867 emplois, tandis que les activités hospitalières ont connu une hausse de +2146 emplois.

Les coopératives affichent une croissance de l'emploi contrastée sur un an à fin juin 2025. Le secteur du commerce et de la réparation a tiré la hausse avec +641 emplois, suivi du secteur des activités de services administratifs (+235 emplois). À l'inverse, la construction a enregistré une baisse marquée de -333 emplois, tandis que les activités financières ont perdu -134 emplois. D'autres secteurs comme l'hébergement et la restauration (+64 emplois) et les transports (+89 emplois) ont également contribué, plus marginalement, à la dynamique globale.

Les mutuelles affichent une faible croissance de l'emploi de +0,03% au premier trimestre 2025, avant de connaître un repli de -0,4% au deuxième trimestre. Les effectifs des mutuelles d'assurances ont subi une baisse de -1,6% sur un an (-1104 emplois) s'expliquant par des baisses d'effectifs dans les activités d'assurances autres que l'assurance vie. Concernant les mutuelles de santé, le secteur de l'hébergement médicalisé a enregistré une hausse de +1,8% (+218 emplois), tandis que les activités hospitalières ont vu leurs effectifs augmenter de +1,1% (+154 emplois).

Les fondations affichent une croissance de l'emploi de +2,9% au premier trimestre 2025, avant d'arriver à +3,4% au deuxième trimestre. Sur un an, il s'agit de la famille juridique la plus dynamique en terme de solde net d'emplois en ce deuxième trimestre 2025.



ASSOCIATIONS

- 0,0 %
d'emplois
soit **- 36** postes



COOPÉRATIVES

+ 0,5 %
d'emplois
soit **830** postes
supplémentaires



MUTUELLES

- 0,4%
d'emplois
soit **- 555** postes



FONDATIONS

+ 3,4 %
d'emplois
soit **4 861** postes
supplémentaires

Evolution en glissement annuel de l'emploi salarié privé relevant du régime général entre le 2ème trimestre 2024 et le 2ème trimestre 2025 (hors régime agricole)

DES SALAIRES QUI AUGMENTENT PLUS RAPIDEMENT QUE L'INFLATION MALGRÉ DES DISPARITÉS RÉGIONALES

À fin juin 2025, le salaire moyen par tête enregistre une progression annuelle de +2,3% dans l'ESS et de +2,1% dans le privé hors ESS, tandis que l'indice des prix à la consommation (IPC) affiche une hausse de +1% sur la même période.

Ainsi, les salaires dans l'ESS augmentent plus rapidement que l'inflation. Cette tendance montre tout de même une légère décélération de la croissance des salaires dans l'ESS par rapport au trimestre précédent, tout en restant supérieure à celle du privé hors ESS qui continue de ralentir (+2,1% au deuxième trimestre 2025).[4]

Au deuxième trimestre 2025, les salaires moyens bruts des coopératives (3256€) et des mutuelles (3494€) demeurent plus élevés que ceux du privé hors ESS (3140€). Les associations affichent un salaire moyen de 2276 euros, tandis que celui des fondations atteint 2866 euros.

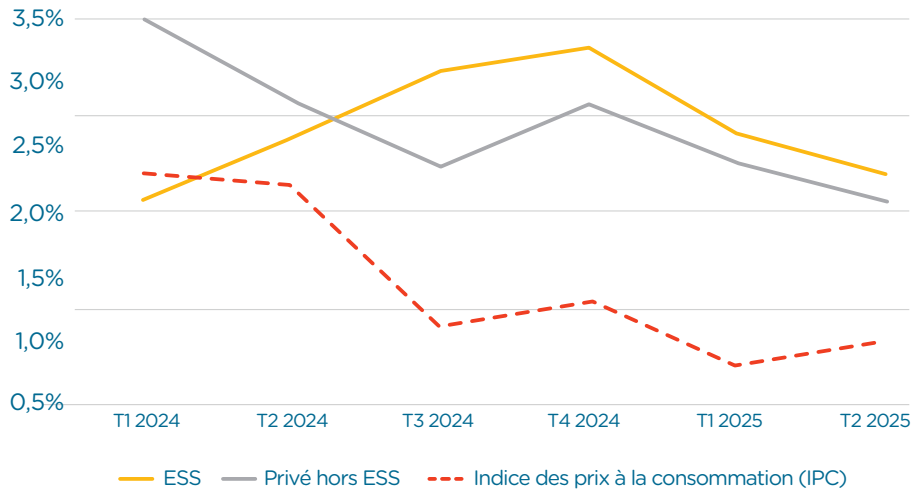
Ces mesures salariales doivent s'apprécier au niveau régional. La région avec les salaires moyens de l'ESS les plus élevés est l'Île-de-France (3154€), suivie de la Guyane (2619€), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2399€) et de Nouvelle-Aquitaine (2390€).

A contrario, les régions avec les salaires moyens les plus faibles de l'ESS au deuxième trimestre 2025 sont la Réunion (2252€), Occitanie (2248€) et les Hauts-de-France (2194€).

Concernant les dynamiques au deuxième trimestre 2025, les régions ayant enregistré les variations les plus fortes du salaire moyen dans l'ESS sont la Guyane avec une augmentation de +6,5%, suivie de Pays de la Loire avec +3,2% et de la Martinique avec +2,9%.

À l'inverse, les régions ayant enregistré les variations les plus faibles du salaire moyen dans l'ESS sur un an sont Auvergne-Rhône-Alpes (+1,3%), suivie de Nouvelle-Aquitaine (+2%) et de l'Île-de-France (+2,1%).

Taux d'évolution du salaire moyen par tête et de l'IPC en glissement annuel



Observatoire national de l'ESS, d'après Urssaf 1er trimestre 2024 - 2ème trimestre 2025

4 • https://www.insee.fr/fr/statistiques/8584563#tableau-ipc-g1-fr

DYNAMIQUES D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ESS

Solde net et évolution de l'emploi en glissement annuel entre le **2ème trimestre 2024 et le 2ème trimestre 2025**

Secteurs définis à partir de la Nomenclature d'Activité Française (NAF) de l'Insee

HÉBERGEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

+ 7 678 emplois +1,7%

Après une baisse des effectifs au quatrième trimestre 2024, il y a une inversion de la tendance de l'emploi dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées (+1,6%). Les effectifs progressent dans l'ensemble des champs de l'hébergement social et médico-social, la plus forte hausse étant dans l'hébergement social pour enfants en difficultés (+3,6%).

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT (HORS AIDE À DOMICILE)

+0,8% **+ 3 671 emplois**

Les emplois augmentent, tirés par les secteurs de l'accueil sans hébergement d'enfants handicapés (+3,5%) et l'accueil de jeunes enfants (+2,6%).

SANTÉ

+ 3 604 emplois +1,7%

La croissance des effectifs continue mais à un rythme plus lent porté par les activités de médecines spécialisées (+5,1%) ainsi que les activités hospitalières (+2,7%).



+ 1 401 emplois +2,6%

ARTS & SPECTACLES

La hausse des effectifs s'explique par un regain de l'emploi dans le spectacle vivant (+3,7% sur un an) alors que les effectifs stagnent dans le secteur de la gestion de salles de spectacles.

COMMERCE

Les emplois dans le commerce de gros maintiennent leur progression (+1,2%) alors que les activités de commerce de détail retrouvent une dynamique de croissance (+3,5%).

+ 655 emplois +2%



DYNAMIQUES D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ESS

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

La baisse de l'emploi de ce secteur de l'ESS est influencée par l'évolution des effectifs du tourisme social (-1,8%).

- 96 emplois

-0,3%





AIDE À DOMICILE

Les structures de l'aide à domicile de l'ESS continuent de perdre des emplois, tandis que les effectifs des entreprises privées hors ESS maintiennent leur dynamique (+ 4,5 % sur un an, soit + 5 349 emplois).

- 533 emplois

-0,4%





ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

L'emploi baisse dans les activités d'assurance (-966 emplois) et les activités auxiliaires de services financiers (-276 emplois) bien qu'il stagne dans les activités de placements.

- 1 206 emplois

-0,7%



SPORTS ET LOISIRS

Il y a une chute des effectifs du secteur comprenant les activités liées à la production et à la promotion de manifestations sportives (-25,1% sur un an, soit -3039 emplois). Cela s'explique par une tendance au retour aux effectifs structurels un an après les manifestations sportives des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été. Cette baisse est atténuée par la dynamique de l'emploi dans les activités de clubs de sports (+0,9%).

- 2 132 emplois

-1,7%



ENSEIGNEMENT

La forte baisse des effectifs du secteur de la formation continue d'adultes (-4,5% soit -1802 emplois) explique cette tendance alors que les effectifs de l'enseignement secondaire qu'il soit technique, professionnel ou général sont stables (+0,2%).

- 2 551 emplois

-1,1%





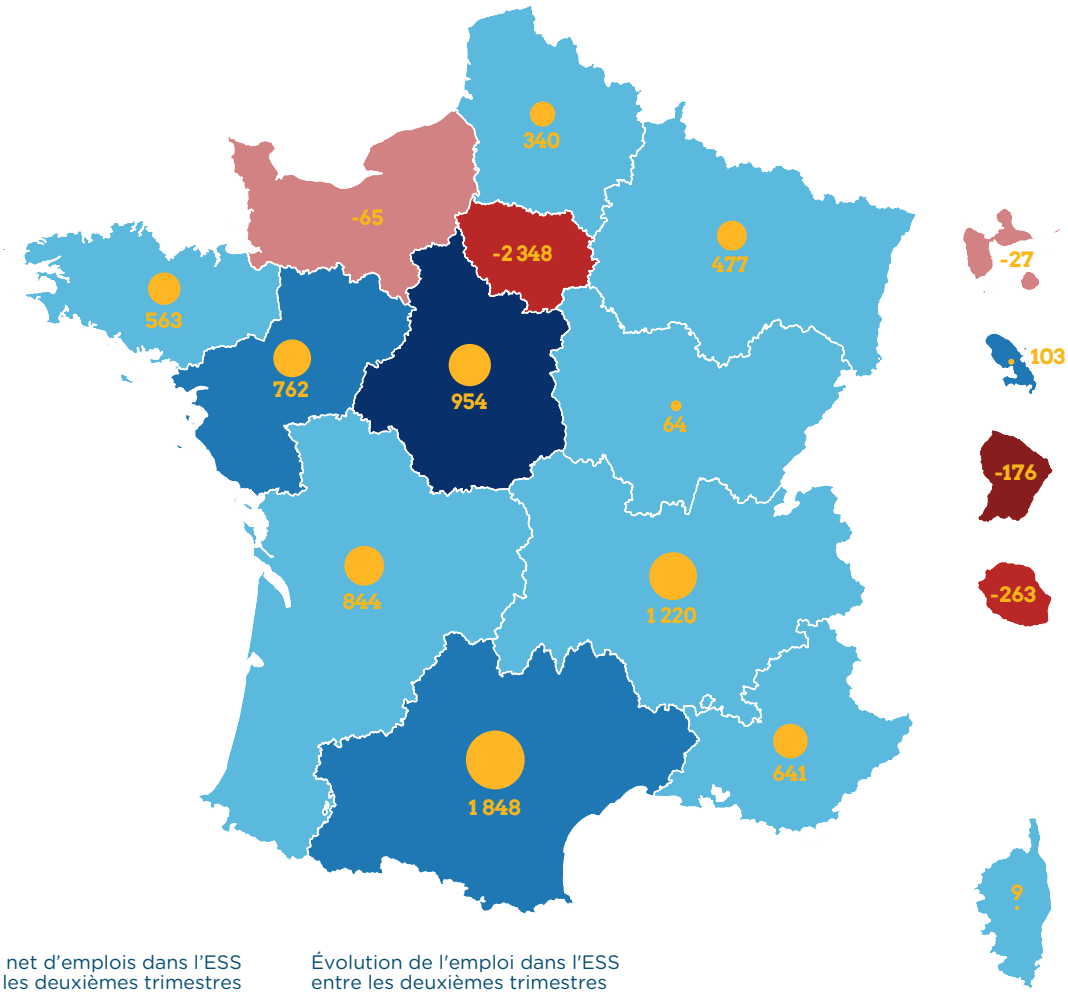
DYNAMIQUES RÉGIONALES DE L'EMPLOI DANS L'ESS

2ème trimestre 2024 - 2ème trimestre 2025

L'évolution de l'emploi sur un an au deuxième trimestre 2025 montre des disparités régionales fortes au sein de l'ESS. Plusieurs régions se distinguent par des croissances positives, comme Occitanie (+0,95%), Bourgogne-Franche-Comté (+0,07%) et Centre-Val de Loire (+1,26%). À l'inverse, certaines régions subissent des baisses marquées, comme la Guyane (-2,94%) et la Réunion (-0,91%). D'autres, telles que l'Île-de-France (-0,53%) et la Guadeloupe (-0,23%), affichent des reculs plus modérés en parts relatives. Ces tendances révèlent un paysage contrasté, entre dynamismes locaux et ralentissement global dans l'ESS.



Évolution de l'emploi salarié dans l'ESS en glissement annuel (solde net et évolution)



Solde net d'emplois dans l'ESS entre les deuxièmes trimestres 2024 et 2025

Évolution de l'emploi dans l'ESS entre les deuxièmes trimestres 2024 et 2025

- Inférieure à -1%
- Entre -1% et -0,5%
- Entre -0,5% et 0%
- Entre 0% et 0,5%
- Entre 0,5% et 1%
- Supérieure à 1%

Observatoire national de l'ESS, d'après Urssaf 2ème trimestre 2024 - 2ème trimestre 2025

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Union nationale de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et l'Observatoire national de l'Ess, ESS France produit chaque semestre une analyse de la conjoncture de l'emploi dans l'Ess.

Les données analysées sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs du secteur privé relevant du régime général : le bordereau de cotisations (Brc) et la déclaration sociale nominative (Dsn) qui s'y substitue progressivement depuis mars 2015.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Les données sur les évolutions et les soldes nets d'emplois sont calculées en glissement annuel entre deux trimestres.

Une part (8 %) des effectifs salariés de l'Ess relève du régime agricole dont le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la Mutualité sociale agricole (Msa), ils sont exclus de cette analyse. Il s'agit dans l'Ess principalement des effectifs salariés du secteur agricole et agroalimentaire, et de certaines entreprises relevant de la Msa (ADMR, Crédit agricole et Groupama par exemple).

Les trimestres considérés sont exprimés à partir de données corrigées de l'URSSAF.

PARTENAIRES DE LA PUBLICATION

ESS France – Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire

Créée en 2014, **la Chambre française de l'économie sociale et solidaire**, dénommée ESS France, assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'ESS.

ESS France est constituée par les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations et fonds de dotation, et entreprises commerciales de l'ESS), par des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et tout autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France – 34 bis Rue Vignon – 75009 Paris

www.ess-france.org

@ESS_France

CAISSE D'EPARGNE

Caisse d'Epargne est un réseau de 15 banques coopératives régionales expertes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) & de l'innovation sociale. Caisse d'Epargne compte 150 000 associations, fondations, entreprises sociales clientes, auxquelles elle accorde chaque année 1 milliard d'euros de financements (Contrôle de gestion BPCE 2020-2024). 20 000 associations gestionnaires et entreprises de l'ESS sont accompagnées localement par 130 conseillers spécialisés qui leur apportent des réponses sur-mesure. Banque engagée et solidaire, aussi proche de ses clients que de leurs valeurs, Caisse d'Epargne porte une stratégie durable et responsable à travers une politique de RSE ancrée dans son histoire.

La Caisse d'Epargne soutient l'Observatoire national de l'ESS depuis sa création en 2010.

Caisse d'Epargne - BPCE - 7 promenade Germaine Sablon – 75013 Paris

www.caisse-epargne.fr/associations-ess/

Suivre l'actualité de l'entrepreneuriat dans l'ESS